Intra CL

Public

1 groupe d'agents de la Caf de Seine Maritime

Modalités pratiques

2 jours soit 14 heures de formation
Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Offre de l'EGOC

Tarifs

4450.00

Modalités d'animation

Formateur

Jean-Luc GAUDIN

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

4450.00

Analyse des budgets des partenaires - CAF 76

MAJ : Vendredi 20 novembre 2026

Contenu

ANNEXE 1 A LA CONVENTION N° 24/18 – EGOC / CAF SEINE-MARITIME

Formation « Analyse des budgets des partenaires »

Intervenant : Jean-Luc GAUDIN

Public : 1 groupe d'agents de la Caf de Seine-Maritime. Effectif validé par une feuille de présence.

Durée – Dates **: 2 jour, les 19-20 avril 2018.** Toute journée supplémentaire fera l'objet d'un avenant.

Horaires : La formation se déroulera de 9h15 à 17h15

Lieu : **ROUEN** – Siège de la Caf – 4 rue des Forgettes – **Salle des Commissions**

Objectifs

À partir de l'étude de dossiers de demande de subvention 2018 (associations et collectivités), l'objectif de la formation est de :

- Consolider les connaissances en matière de règles comptables de base,
- Identifier les cohérences/incohérences entre descriptif de l'action et budgétisation,
- Accompagner et valider les propositions budgétaires des partenaires associatifs et publics,

Et, d'une manière plus générale, acquérir une méthodologie pour l'étude des budgets dans le cadre de l'instruction d'une demande de subvention.

Contenu

La budgétisation d'une action

- Le processus budgétaire
- Le descriptif de l'action envisagée
- Les besoins à mettre en œuvre
- Le chiffrage de l'action
- Analyse de la cohérence entre descriptif et budgétisation
- Rappel sur les règles de budgétisations des charges de personnel
- Évaluation des autres charges
- Budgétisation et cohérence des produits

Budget prévisionnel de l'action et budget prévisionnel de l'association

- Mesure de la cohérence entre budget de l'action et budget (réel ou prévisionnel) de l'association
- Charges directes et charges indirectes,
- Budgétisation et validation des frais fixes de fonctionnement
- L'imprimé CERFA

Étude de dossiers réels de demande de subvention 2018

- Demande de subvention type REAPP,
- Demande de subvention sur fonds locaux,
- Appel à projet national,
- .....

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques – Travaux sur cas réels choisis dans un but pédagogique et reflétant la diversité des situations rencontrées sur le terrain.

Intervenant

Jean-Luc GAUDIN

Spécialiste de la vie associative et coopérative, il accompagne de nombreuses structures de l'économie sociale dans leur gestion quotidienne et intervient régulièrement en formation, depuis 1983, auprès des Caisses d'Épargne et, depuis 1988, auprès des Caisses d'Allocations Familiales.

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

Liste participants

1. AMOURETTE Alice
2. BORGNE Eléna
3. BRIZARD Elodie
4. BRUGOT Cécile
5. CAILLOUX Valérie
6. CORDE Florence
7. COURSEAUX Jérémie
8. GRIALOU Pascal
9. GUENET Céline
10. MARIE Emmanuel
11. TAUVEL Claudine
12. SENENTE Isabelle
13. SAMSON Chloé

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure,

vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43